

Aster

Aster montanus coeruleus

Planche originale sur vélin conservée à la Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris.
Cuivre déposé à la Chalcographie du Musée du Louvre.



Dessiné et gravé en taille-douce par Claude Durrens d'après une gravure de Nicolas Robert

Texte composé par Roger Druet

Format vertical 26 × 36,85 (dentelé 13)

25 timbres à la feuille

Vente anticipée le 23 avril 1983 à Toulouse (Haute-Garonne)

Vente générale le 25 avril 1983

L'aster (du grec astér = astre) est une plante herbacée, vivace, à rhizome, d'origine nord-américaine. Tout laisse à penser qu'elle est parvenue spontanément en Europe, avant l'ère historique, au terme d'un lent cheminement à travers les steppes sibériennes, à la faveur des différentes glaciations qui ont affecté l'hémisphère nord au cours des âges géologiques. Cette longue marche dans le temps et l'espace explique, pourquoi aujourd'hui on trouve de nombreuses variétés d'aster depuis la presqu'île du Kamtchatka jusqu'aux massifs alpins et pyrénéens, et justifie le petit nombre d'espèces ayant réussi à atteindre nos régions. On n'en compte que quatre sur le sol français, ce qui est bien peu si l'on considère qu'il en existe de 400 à 1000 (les botanistes ne s'accordent pas sur ce point) dans le monde.

L'aster appartient à la famille des composées. "L'aster des Alpes" (aster alpinus), couramment désigné sous le nom de "reine-marguerite des Alpes" et plus rarement sous celui "d'aster des montagnes", est sans doute l'espèce la plus connue en France. On peut en cueillir sur les flancs du Jura, dans les hautes montagnes des Alpes et des Pyrénées, ainsi que dans des régions méridionales de moyenne altitude (Corbières et Cé-

vennes). L'aster cherche les pâturages exposés au soleil (500 à 600 mètres) mais il se plaint aussi sur les versants secs et rocheux se situant jusqu'à 1800 mètres d'altitude. Il lui arrive même de grimper au-dessus de 3000 mètres.

La tige de l'aster mesure de 5 à 27 centimètres de hauteur. Sur elle prennent naissance des folioles sessilées (petites feuilles sans pédoncule) et lancéolées (en forme de lance) qui voisinent avec d'autres feuilles dites radicales parce qu'elles ont leur origine non sur la tige, comme les précédentes mais au collet de la plante. Par leur dessin ces dernières ressemblent à des spatules.

Le capitule (inflorescence) de l'aster est constitué de 24 à 50 petites fleurs ligulées (en forme de baguettes) mesurant 30 à 45 millimètres de diamètre, étroitement serrées les unes contre les autres. Cet ensemble floral attire les regards par sa coloration rose, bleue ou violacée. En son milieu on aperçoit un très beau disque jaune d'or ou orange. La floraison a lieu durant l'été, de juin à fin août suivant les régions.

Dans les Alpes, on rencontre deux sous-espèces d'aster, l'une garnie de poils

rugueux, l'autre de poils lisses. Quant à l'aster des jardins, c'est une plante difficile à classer, ornementale, pouvant atteindre 1 mètre 20 de hauteur, ayant des capitules de taille et de couleur très variables, allant du rouge vif ou pourpre jusqu'au blanc-rosé en passant par le mauve. L'aster des jardins est souvent naturalisé.

Le timbre que l'Administration des P.T.T. consacre à l'aster, dans la série "Flore et Faune de France", est la reproduction d'une planche encyclopédique gravée par Nicolas Robert et conservée à la chalcographie du Louvre, à Paris. Cette œuvre qui vaut autant par le réalisme du dessin que par le talent de l'artiste qui l'a exécutée, mérite qu'une mention spéciale lui soit faite dans cette notice.